

FICHE PRATIQUE POUR LA RENTRÉE EN 6ÈME

Communication et informations

- **La discipline et la ponctualité** sont aussi nécessaires qu'à l'école élémentaire : entrées, sorties et absences de vos enfants au sein de la cité scolaire doivent être justifiées (y compris pour la cantine). Le BVS (Bureau de Vie Scolaire) téléphone ou envoie un SMS aux parents en cas d'absence injustifiée.
- **Le carnet de correspondance** fait le lien permanent entre les enfants, les professeurs et les parents. L'élève doit toujours l'avoir dans son sac. De plus, toutes les absences doivent être justifiées en complétant le billet de retard/absence dans le carnet de correspondance même si vous l'avez notifié au BVS par les autres moyens de communication classiques (téléphone ou email), à défaut de réception par le BVS du billet signé, l'absence sera listée comme « absence/retard non justifié »
- **Un outil en ligne PRONOTE** contient l'emploi du temps de l'élève, un cahier de texte électronique, ses relevés de notes, ses retards et ses absences. Ce site est sécurisé par un code d'accès personnel qui est remis aux parents et à l'enfant.
Remarque importante : les informations transmises via Pronote sont différentes en fonction des accès parents et enfant, il est donc impératif que chacun accède à son propre profil.

La vie au collège

- **Des activités sportives** sont proposées aux élèves via une association le mercredi après-midi. Le Pass Hauts de Seine permet de financer ces activités (www.passplus.fr)
- **Un CDI** (Centre de Documentation et d'information) est à leur disposition sur inscription pendant les interclasses et la pause méridienne.
- **Une conseillère d'orientation psychologue** (COP) assure une permanence sur rendez-vous.
- **L'infirmerie** est ouverte jour et nuit du dimanche soir 20h au samedi 12h30.

Nos conseils

- Les premières semaines, préparez la veille le cartable avec votre enfant.
- Vérifiez et signez régulièrement le carnet de correspondance, des contrôles sont fréquents.
- N'hésitez pas à utiliser l'outil Pronote pour communiquer avec les professeurs.
- Pour les élèves, Pronote ne se substitue pas au cahier de textes ! Vérifiez que les enfants notent leurs devoirs, car tout n'est pas forcément dans Pronote.